

Compte rendu de l'entrevue avec Nathalie GONZALES Maire des ARCS sur Argens le 19 Juillet 2019

Représentait l'association cad'E.A.U. ce jour : Marc SORIANO

Pour mémoire Mme Nathalie GONZALES (tout comme l'ex Maire M Alain PARLENTI) défend la Régie Publique de "l'eau et de l'assainissement" de sa commune et ils ont depuis l'existence de la loi NOTRe exprimé leurs désaccords avec les transferts de compétences à venir. Pour autant ils seront tenus de respecter la Loi .

nous avons abordé les points suivants :

- Concernant l'application de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2020 , elle voudrait que les communes puissent choisir , elle souhaite qu'une re-délégation lui soit proposée afin de poursuivre une gestion Publique pour Les Arcs mais avec les moyens qui étaient ceux émanant des Arcs .
- La commune a fait remonter par exemple, la difficulté de séparer le matériel mutualisé pour le service de l'eau et le service général. Les difficultés de ce genre sont multiples
- La ville des Arcs , possède plusieurs sources et forages, donc de l'eau en quantité sur la commune. Cette eau est gérée en régie municipale avec de la qualité et au meilleur prix (plus bas que la moyenne) La ville a fait le maximum d'investissement possible sur les réseaux d'assainissement , stations d'épuration etc....car a anticipé les effets négatifs de la loi NOTRe . En effet, la ville craignait qu'il n'y ait pas de réponse positive d'investissement (répondant aux besoins existants aux Arcs) par DPVA .
- La régie publique de l'eau aux Arcs dégage des bénéfices qui sont réinvestis dans l'eau .

Mme GONZALES est inquiète concernant les re délégations telles qu'elles ont été faites pour les ordures ménagères car cela a amené selon elle un quasi-monopole de la gestion de celles -ci par le privé PIZZORNO.

Pour sa part elle défend le service public, y compris dans les cantines ... pour lesquelles elle préconise un circuit court et du personnel municipal...

- Nous l'avons interpellé sur les réunions de Bureau de la DPVA (23 Maires), où les votes induisent ensuite la politique menée, en lui demandant d'être un acteur majeur, avec

tout son pouvoir de conviction, auprès des autres Maires pour la défense de la gestion de l'eau en régie publique. Elle s'est déclarée être un total partisan du service public de l'eau et de l'assainissement en attente des aménagements possibles de la loi NOTRe. Mais c'est l'ancien Maire Alain PARLENTI qui a conservé cette fonction à DPVA et qui siège au bureau DPVA . Nous lui avons demandé de voir cela avec lui, ce à quoi elle s'est engagée, elle a même prévu de se faire inviter au bureau de DPVA

- Elle pense que Cad'EAU devrait intervenir auprès de tous les maires (elle a parlé de VIDAUBAN, du MUY) pour pousser en ce sens et continuer à mobiliser les citoyens et les Maires.
- Nous lui avons expliqué nos actions et que c'est ce que nous essayons de faire :
 - Présenter la charte de l'eau à chaque Mairie pour adoption au Conseil Municipal .
 - Sensibiliser les Maires à la loi NOTRe et au problème de l'eau. En les amenant à se positionner en faveur d'une gestion publique de la ressource.

Le Maire des Arcs s'est engagée à présenter et faire valider la charte de l'eau au prochain Conseil Municipal.

Pour étayer notre discours contre les délégations aux entreprises de l'eau, nous lui avons remis le document de Briançon....Elle a dit vouloir le lire avec attention

Nous lui avons remis les pétitions (314) pour les Arcs montrant l'intérêt des citoyens pour le problème de l'eau. Aborder cette question dans les professions de foi dans la campagne pour les municipales correspond à une attente citoyenne. Ce dont elle convient.

Elle propose aussi que notre association ou plutôt ses adhérents citoyens s'invitent sur les listes municipales pour défendre de l'intérieur nos points de vue .Nous avons rappelé que notre association se voulait apolitique (pour mieux intervenir auprès de tous les maires et pour défendre l'intérêt général ,ce qui n'empêchait pas ses membres d'avoir des opinions en tant que citoyens)

Concernant la DPVA elle demande si Cad'EAU a bien fait les démarches nécessaires pour participer aux réunions des commissions consultatives de DPVA. Notre réponse a été positive .

Nous l'avons sollicité pour tenir un stand lors de la Fête des Associations aux Arcs , elle est d'accord sur le principe mais la demande doit être faite au service des Associations pour respecter les procédures ,elle appuiera si besoin.

Elle nous suggère de nous rapprocher de deux autres associations

« Collectif pour la planète » Mme Christine VARENNE

<http://lesarcscontrelegazdeschiste.over-blog.com/contact>

et « Nature patrimoine et paysage Arcois » Mme DISSARD

<http://www.nppa.asso.fr>

pour envisager éventuellement des actions communes

Clôture de notre rencontre plutôt amicale d'environ 1h